COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945,
T.O.E, A.F.N et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre - 1, rue Brissac - 75004 Paris
Reconnue d'utilité publique par décret du 25-06-52

Siège : Citadelle Miollis - 20000 Ajaccio - ☎ : 04 95 23 37 93
@: fac.corse@laposte.net - CCP Ajaccio 123-59 W

55ème ANNEE - N°206

1er trimestre 2017

Directeur de la publication:
Jean Fabiani

Responsable de la rédaction:
LCL (h) Raoul Pioli

Conception :
Josée Ricci

Sommaire :

Page 1 :
- *Editorial du Président*
- *Centenaire Grande Guerre*

Page 2 :
- *Le mot du rédacteur en chef*
- *Communiqué du Bureau.*

Page 3 :
- *Le caporal PACCINI*
- *Normandie-Niemen*

Page 4 :
- *L'Ordre de la Libération.*
- *Parler avant d'agir*

Page 5 :
- *Il y a 60 ans à Alger……*

Page 6 :
- *Les OPEX*
- *1000 drapeaux à Paris, le 5 décembre 2017.*
- *Brève sociale*

Page 7 :
- *Revalorisation retraite du combattant au 1/01/2017.*
- *Nécrologie*

Page 8:
- *Poème "A mes hommes ... »*

Commission paritaire
n° 272 D 73 AC

EDITORIAL

VENGENCE OU PARDON COMMENT SURMONTER SA HAINE?

« Vendredi soir vous avez volé la vie d'un être d'exception, l'amour de ma vie, la mère de mon fils, mais vous n'aurez pas ma haine. Alors, non, je ne vous ferai pas ce cadeau de vous haïr. Vous l'avez bien cherché pourtant, mais répondre à la haine par la colère, ce serait céder à la même ignorance qui a fait de vous ce que vous êtes. Vous voulez que j'aie peur, que je regarde mes concitoyens avec un œil méfiant, que je sacrifie ma liberté pour la sécurité. Perdu… »

Tout le monde se souvient d'au moins une partie de ces paroles prononcées par Antoine Leiris, qui a perdu sa femme dans l'attentat du Bataclan et qui reste seul avec son fils âgé à l'époque de dix sept mois et qui depuis a consigné cela dans un livre. Ces paroles fortes, inhabituelles surtout après si peu de temps, ont envahi es les médias et interpellé une multitude de personnes. Car comment surmonter sa haine en renonçant à la vengeance ? Est-ce un pardon ? Cela n'est pas aussi simple. Certains actes paraissent impardonnables, surtout ceux qui nous ont profondément blessés ou ont touché ceux que nous aimons. En réalité on a souvent de fausses idées du pardon. « Allez, c'est bon, c'est oublié, Je préfère ne plus en parler ». Pardonner ce n'est pas oublier. D'ailleurs, il est quasiment impossible d'oublier un évènement qui a provoqué en vous beaucoup d'émotion, de la peur, de la colère, de l'humiliation. Ce n'est pas non plus nier la blessure ou l'attaque que nous avons subie. Il n'y a pas de pardon possible sans justice. Pardonner n'est pas non plus renoncer à ses droits. Si vous êtes victime d'agression, d'injustice, il est légitime et important de porter plainte. Ne pas le faire c'est nier le mal qui vous a été fait et c'est un peu vous nier vous-même. C'est la gratuité du pardon qui fait sa force et qui donne au repentir tout son sens. La victime, en accordant son pardon, fait un don désintéressé au coupable : Elle n'attend rien en retour.

« La race humaine doit sortir des conflits en rejetant la vengeance, l'agression et l'esprit de revanche. Le moyen d'en sortir est l'amour » disait Martin Luther King et « C'est le pardon qui est supérieur à tout. La vengeance n'est que faiblesse, née de la peur réelle ou imaginaire de subir un tort » disait Gandhi.

Jean Pierre Malmendier, homme politique belge, dont la fille Corine a été assassinée déclara : « Lorsque l'on est victime, la première chose contre laquelle il faut apprendre à lutter, c'est justement la haine que l'on éprouve. Parce que la haine est destructrice, pas tellement pour la personne qu'on haït mais d'abord pour soi-même ».

Jean Fabiani, Président

Centenaire de la Grande Guerre : année mémorielle 2017

Commémoration de la bataille du Chemin des Dames : Le 16 avril 1917 la bataille du Chemin des Dames Dans l'Aisne fit plus de 100 000 mille morts en quinze jours de combat. Ce fut un échec. Commémoration les 15 et 16 avril 2017. En mai 2017, commémoration de la première bataille de chars de combat à Berry au Bac (02) et le 25 juin commémoration de la reprise de la caverne du Dragon (02). En juin 2017 centenaire de la bataille de la Malmaison.

L'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique : Suite à différentes provocations allemandes, le congrès américain vote une déclaration de guerre le 6 avril 1917.

Commémoration de la bataille de Vimy : Le 9 avril 1917, quatre divisions canadiennes attaquent la cote 145 à Vimy et la reprennent aux allemands le 14 avril. En 2017, de nombreuses manifestations canadiennes sont prévues sur le site de Vimy. C'est ainsi, qu'au printemps 2017, un mémorial sera inauguré par les canadiens sur la cote 70.

LE MOT DU REDACTEUR EN CHEF

Chers amis lecteurs de notre journal,

Comme il nous l'avait annoncé, Christian JOUBERT a décidé de laisser, pour des raisons personnelles, son poste de rédacteur en chef du « Journal des Combattants Corses ». Je souhaiterais d'abord, dans ce premier billet que j'ai l'honneur de rédiger en ouverture du numéro 206, adresser en votre nom, tous nos remerciements et notre gratitude à Christian et à son équipe. Je pense, par là, à son épouse, madame Marie Jeanne JOUBERT, et à madame Josée RICCI qui est à l'origine de la maquette du journal et de sa mise en page. Pendant de longues années, Christian a tenu et fait rayonner notre journal jusqu'à en faire un élément important de la vie associative du monde combattant régional.

Le « Journal des Combattants Corses » entre dans sa 55° année d'existence. N'ayant pas encore son pareil dans l'île, je voudrais préserver ce qui fait sa richesse et contribue à sa réputation. Pour cela, je reprends l'édition dans la continuité, avec l'ambition de produire, trimestriellement, une information de qualité, destinée aux quatre générations du feu qui constituent l'essentiel de nos adhérents. Le Journal doit rester un organe d'information associative et non d'opinion politique, philosophique ou religieuse. Il doit donner les clefs pour mieux comprendre tout ce qui concerne les évolutions des droits et devoirs de l'ancien combattant et de sa famille, en matière de réparations, d'aides sociales, de décorations, mais aussi faire part du devoir de mémoire à l'égard de ceux, souvent glorieux, qui nous ont précédés et qui « ont des droits sur nous » pour paraphraser Georges CLEMENCEAU (déclaration de l'intéressé au Sénat le 20 novembre 1917).

En plus des renseignements officiels spécifiques au monde combattant, c'est au travers d'articles mémoriels, d'anecdotes historiques inédites, de rubriques sur les traditions, la culture et la symbolique militaires, que je tâcherai de donner une information attrayante et aussi complète que possible.

Mais un journal associatif n'est vivant que si ses lecteurs deviennent aussi des contributeurs bénévoles. Je vous invite donc à participer activement, de manière constructive et sans rechercher la polémique, à cette nouvelle aventure, en m'apportant vos idées, vos souvenirs de combattants, et vos réflexions. Pour cela, rien de plus simple, écrivez au journal, à l'adresse de la Fédération qui est toujours indiquée sous le titre, en haut de la première page du journal.

J'espère, sincèrement, que vous prendrez toujours autant de plaisir à lire « Le Journal des Combattants Corses ».

Lt colonel (h) Raoul PIOLI

COMMUNIQUE DU BUREAU

Assemblée générale du 28 avril 2017

L'assemblée générale, annuelle et statutaire, de la Fédération se tiendra le vendredi 28 avril à 10 heures à la Maison du Combattant. Votre présence est indispensable. A l'issue de cette réunion, un repas sera servi au « Dauphin », restaurant situé Boulevard Sampiero. Le prix de ce repas s'élève à 30 euros. Il est à noter, en dernier ressort, que l'adhérent peut être accompagné des membres de sa famille et d'amis, en vue de traverser des moments de convivialité empreinte de fraternité.

L'ordre du jour de l'assemblée sera le suivant :

1 - Déclaration préliminaire du Président
2 - Rapport moral par Jean Fabiani
3 - Rapport d'activités par le secrétaire général Jean Leccia
4 - Rapport financier par le trésorier Georges Vallod
5 - Intervention du LCL (h) Raoul Pioli, nouveau rédacteur en chef du « Journal des Combattants Corses ».

On ne prête qu'aux riches, et on a bien raison, parce que les autres remboursent difficilement.
Tristan Bernard

UN HEROÏQUE CAPORAL DE LA GRANDE GUERRE

Caporal PACCINI Marius Antoine Félix

N° matricule 5440. Bureau de recrutement: inconnu.

Date et lieu de naissance inconnus

Pas d'autres renseignements d'état-civil sur ce combattant.

- Caporal au 116° Bataillon de chasseurs alpins
- Croix de guerre 1914-18 avec 3 citations dont 2 palmes
- Médaillé militaire à titre exceptionnel le 8 janvier 1916
- Chevalier de la Légion d'Honneur à titre exceptionnel le 18 novembre 1917.

Photo parue dans "l'Illustration" en décembre 1917 avec cette légende:

« Le commandant FOUCAUD et le caporal PACCINI décorés de la Légion d'honneur par le général ANTHOINE, commandant la 1ère Armée. »

Qui, parmi nos lecteurs, serait en mesure d'apporter d'autres renseignements sur ce caporal dont le nom semble à consonance insulaire ?

ARMEE DE L'AIR

75° anniversaire de la création du régiment de chasse « Normandie-Niemen »

Le vendredi 9 juin 2017, l'escadron de chasse 2/30 « Normandie-Niemen », célèbrera le 75° anniversaire de la création du régiment de chasse « Normandie » en 1942. Une grande cérémonie sera organisée sur la Base aérienne118, « Colonel Rozanoff », à Mont-de-Marsan. Hélas, pour la première fois, il n'y aura plus de pilote ayant vécu le glorieux périple du « Neu -Neu » - appellation familière du régiment au sein de l'Armée de l'Air - entre 1942 et 1945. Le dernier survivant s'est éteint en février dernier. Actuellement, il ne reste plus en vie qu'un sergent-chef mécanicien, âgé de 97 ans, ayant connu l'héroïque épopée au coté des Russes. Le Journal des Combattants Corses, ne pouvant rester indifférent, tient à rendre hommage à cette glorieuse unité de l'aviation française. Nos lecteurs, initiés en matière de titres de guerre par principe, comprendront aisément, à travers les deux tableaux synoptiques ci-dessous, la consécration et le capital de gloire attachés aux ailes du « Normandie-Niemen » d'hier et d'aujourd'hui.

Forces Aériennes Françaises Libres

NORMANDIE - NIEMEN

Guerre 1939-1945:

273 victoires aériennes
37 victoires probables
47 avions ennemis endommagés
869 combats aériens

Sur 97 pilotes engagés 42 sont Morts pour la France

Pilotes les plus décorés:
4 Héros de l'Union Soviétique
21 Compagnons de la Libération

Avion « Yak 9 » (Russie) mai 1945

De l'Histoire à la postérité.....

Avion « Rafale », juin 2017 à Mont-de-Marsan, aux couleurs de la Russie (pour le 75° anniversaire de sa création en 1942)

NORMANDIE - NIEMEN

Titres de guerre français 1942-45 et TOE

Titres de guerre soviétiques 1942-45

- Etoile d'Or de Héros de l'Union Soviétique
- Ordre de Lénine
- Ordre du Drapeau Rouge
- Ordre Alexandre Newski
- Ordre de la Guerre pour la Patrie
- Ordre de l'Etoile Rouge

Insigne 2/30 « NeuNeu »

Fourragères
L.H
C.L.
C.G. TOE

Pour compléter cet hommage, mais également pour rafraîchir les mémoires paresseuses et éduquer celles encore trop jeunes pour en connaître, il convient de rappeler que le « Normandie-Niemen » est certainement l'unité la plus connue de l'Armée de l'Air. Cela tient à son éloquent palmarès obtenu lors de la seconde guerre mondiale, mais aussi parce que c'est la seule unité de la France Libre ayant combattu aux côtés des troupes Soviétiques jusqu'à la victoire finale de mai 1945. Créé en septembre 1942 à Rayak (Syrie) par décision du général De Gaulle, le Groupe de Chasse n° 3 - qui portera exceptionnellement le nom de régiment afin de se voir confier un drapeau au lieu d'un fanion, représentativité à l'étranger oblige - est destiné à combattre sur le front russe. Comme toutes les formations de chasse d'alors, il héritera du nom d'une province de France, en l'occurrence « Normandie ». De décembre 1942 à mai 1945, le régiment est engagé au coté des Russes sur le front de l'Est. En juin 1944, lorsque les soviétiques franchissent le Niémen, le maréchal Staline, tenant personnellement à honorer la vaillance des aviateurs français qui se sont si bien battus au-dessus du fleuve, décide de conférer au régiment le nom de « Niémen ». Ce dernier viendra s'accoler à celui de « Normandie » pour devenir « Normandie-Niemen ». C'est pourquoi, sur l'insigne du régiment qui représente le blason normand avec les deux léopards héraldiques, sera ajouté l'éclair blanc, signe distinctif de la 303° Division de Chasse soviétique à laquelle appartenait le régiment « Normandie ». Après la guerre, l'unité servira au Maroc, puis en Indochine ou elle obtiendra la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec deux palmes. Plus tard, après avoir participé aux opérations d'Algérie, elle rejoindra le territoire national en 1962. De nos jours, c'est l'escadron de chasse 2/30, sur la base aérienne 118 à Mont-de-Marsan, qui est l'héritier, par filiation directe, des traditions du célèbre et héroïque « Normandie-Niemen » de la seconde guerre mondiale.

La base aérienne 126, à Solenzara, porte le nom du capitaine Albert PREZIOSI, né le 25 juillet 1915 à Vezzani en Haute-Corse, pilote de chasse titulaire de quatre victoires aériennes au sein du « Normandie-Niemen », tombé en plein ciel de gloire à l'âge de 28 ans, le 28 juillet 1943 en Russie .

Raoul PIOLI © Journal des Combattants Corses

ORDRES NATIONAUX

Ordre de la Libération

Sur l'écu, au revers de la Croix, est gravée la devise: « Patriam Servando - Victoriam Tulit »

(« En servant la Patrie, il a remporté la victoire. »)

Le général (2s) Christian Baptiste nommé délégué national du Conseil national des communes "Compagnon de la Libération"

.

« Une information signalée par Pierre-Marie Giraud, rédacteur en chef de L'Essor de la Gendarmerie.
Par décret du Président de la République, François Hollande en date du lundi 9 janvier 2017, publié au Journal officiel du mercredi 11 janvier, le général de division (2e section) Christian Baptiste est nommé délégué national du Conseil national des communes "Compagnon de la Libération" à compter du dimanche 15 janvier 2017, en remplacement de colonel Fred Moore, démissionnaire.
Depuis le 16 novembre 2012, la fonction de chancelier de l'ordre de la Libération a été remplacée par celle de Délégué national du Conseil national des communes "Compagnon de la Libération".
Fred Moore, septième chancelier de l'Ordre de la Libération, d'octobre 2011 à novembre 2012, avait été nommé délégué national du Conseil national des communes "Compagnon de la libération », créé pour assurer la pérennité de l'institution avec la disparition des derniers Compagnons. Les communes sont: Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'île de Sein.
Actuellement, il ne reste plus que 14 Compagnons en vie sur un total de 1 038. Le plus jeune, Louis Cortot est âgé de 91 ans. Le doyen est Guy Charmot, 102 ans.
Ces 14 survivants ont élu à l'unanimité le général Baptiste (62 ans) qui va boucler "un parcours hors norme dans l'armée française puisqu'il a commencé sa carrière comme deuxième classe en 1975 pour atteindre les trois étoiles de général de division en 2010", comme le rappelle mon confrère de L'Essor. »

Par Philippe CHAPLEAU, dans Ouest-France (lignes de défense) du 11 janvier 2017

ENIGME

Garde de nuit dans l'Ouarsenis, pendant la guerre d'Algérie.

L'adjudant, chef d'un poste perdu dans la forêt des Cèdres, dans l'Ouarsenis, doit se rendre le lendemain matin à Teniet El Had pour voir son capitaine. Il demande au sergent de garde ce soir-là, de le réveiller à 6 heures.

Le lendemain le sergent le réveille à l'heure dite mais il semble affolé : *"J'ai rêvé que des fells vous attaquaient aux environs du la maison forestière! Partez l'après midi."* L'adjudant part quand même le matin, mais, prudent, se fait accompagner par deux hommes en armes. Il se méfie quand il s'approche de la Maison forestière et, effectivement, voit s'enfuir deux rebelles à l'endroit annoncé par le sergent. De retour au poste il punit de huit jours d'arrêts le sergent qui lui a sauvé la vie.

Pourquoi ?

Réponse: Si le sergent a rêvé, c'est qu'il dormait, ce qui constitue une faute professionnelle très grave, surtout en temps de guerre.

Parler avant d'agir

A la bataille de Fontenoy, où le maréchal de Saxe battit, en 1745, les Anglais et les Autrichiens, un officier français, ayant reçu une balle dans la cuisse, fut transporté hors de la mêlée et conduit chez de pauvres paysans, dans une localité voisine. Le lendemain seulement, un chirurgien vint le visiter. Il examina la blessure, la sonda, et l'opération durait déjà depuis près de deux heures, à la grande souffrance de l'officier, quand celui-ci s'écria :"Mais vous n'en finirez donc jamais ? Que faites-vous donc ?

- Je cherche, répondit le chirurgien, à extraire la balle qui vous a blessé ; je ne la trouve pas...
- La balle ? Ah ! mille bombes ! s'exclama l'officier. Vous ne pouviez pas parler plus tôt ? Elle est dans la poche de mon gilet, la balle... Je l'ai retirée hier soir moi-même...Et voilà deux heures que vous me martyrisez ! On parle, Monsieur le chirurgien, on parle avant d'agir !"

Il y a 60 ans, en février 1957, débutait la bataille d'Alger.

Il y a exactement 60 ans, la situation militaire en Algérie était devenue très préoccupante. A Alger, le Front de Libération Nationale (FLN) en lutte contre la présence française depuis 1954, provoquait de nombreux attentats très meurtriers tuant et mutilant au hasard, des européens et parfois des musulmans. L'impact médiatique de ces attentats était grand. Le FLN, qui disposait sur place d'environ 5.000 militants, souvent aidé par des sympathisants de certains partis politiques de métropole, n'hésitait pas à faire appel à des femmes de type européen pour convoyer les armes, transmettre les messages et même poser les bombes. Pour nos adhérents ayant vécu ces douloureux évènements, il m'a semblé opportun d'évoquer succinctement, ce que les historiens ont appelé « La bataille d'Alger ».

Le 7 janvier 1957, le gouvernement français, dont le président du Conseil est le socialiste Guy Mollet, confie - en désespoir de cause - au général Jacques Massu, les pleins pouvoirs de police sur le Grand Alger (800.000 habitants dont une moitié de musulmans). Le général et les 6.000 hommes de la 10° Division de parachutistes reçoivent la mission de mettre fin au terrorisme dans l'agglomération en « chassant le FLN hors d'Alger ». En prévision de la grève politique ordonnée par le F.L.N. à Alger même (fin janvier-début février 1957) un imposant dispositif militaire est mis en place. La ville est quadrillée par les militaires. Les parachutistes ouvrent de force les rideaux de fer des commerçants et brisent la grève.
De multiples contrôles destinés à filtrer les suspects sont opérés dans les différents quartiers et dans la banlieue. Tous les transports en commun d'Alger sont soigneusement passés au crible. Les 6000 parachutistes veillent ainsi à la sécurité des algérois. Un régiment surveille la Casbah, le vieux quartier arabe d'Alger, jusque là tenu par une compagnie d'appelés du contingent appartenant au 9° Zouaves. Pour cela, les parachutistes disposant des pleins pouvoirs, filtrent l'accès au quartier qui est ensuite fouillé très minutieusement. C'est le début de la traque contre les cellules du FLN et leurs principaux dirigeants.
Tous les moyens sont mis en œuvre. Parfois les interrogatoires musclés permettent de faire cesser ponctuellement la terreur. La guerre est atroce, mais le terrorisme est pire que tout, les victimes étant toujours innocentes. La presse et certains partis politiques dénoncent les méthodes utilisées. Avec le recul, la question sur la méthode demeure. Que dire si la vie d'un proche ou d'un innocent a pu être sauvée par la découverte d'une cache de bombes ? A chacun d'y répondre en son âme et conscience.
En pleine *«bataille d'Alger»*, un capitaine français infiltre l'organisation du FLN avec des prisonniers qu'il a retournés. En usant de faux messages, il aide ses protégés à accéder à quelques postes de responsabilité au sein de la hiérarchie rebelle. Les renseignements qui affluent, contribuent à l'arrestation de chefs importants. De plus, le capitaine sème le trouble chez l'ennemi en répandant de fausses accusations qui entraînent des luttes fratricides et des purges sauvages au sein de toute la rébellion.
En octobre 1957, la situation s'est apaisée, les réseaux de poseurs de bombes du FLN sont progressivement démantelés et leurs dirigeants capturés et incarcérés. Le calme revient dans la capitale algéroise. Au final, cette bataille d'Alger qui aura duré environ 9 mois, s'achève par la victoire des hommes du général Massu. Si le mythe des parachutistes, né et entretenu pendant la guerre d'Indochine, s'en trouvera renforcé lors des opérations militaires à venir, il conduira aussi certains de leurs chefs à prendre position politiquement en mai 1958, janvier 1960 et surtout avril 1961. Mais ceci est une autre histoire.

Sur un fond représentant le plan partiel d'Alger et de la Casbah, un chef de section parachutiste, carte en main, donne les ordres à ses chefs de groupe. On remarquera la tenue de combat d'alors : tenue camouflée, col ouvert et manches relevées, casquette « Bigeard », équipements de toile,

Lt colonel (h) Raoul Pioli pour le Journal des Combattants Corses.

« Il ne faut compter que sur soi-même. Et encore, pas beaucoup ». Tristan Bernard

OPERATIONS EXTERIEURES (OPEX)

La première pierre d'un monument aux morts dédié aux soldats français morts en Opex sera posée le 23 mars à Paris

Le président de la République, François Hollande, a présenté ses vœux pour l'année 2017 aux forces armées le vendredi 6 janvier dernier depuis la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan (Landes). Une base très engagée dans la guerre contre l'État islamique en Irak et en Syrie. L'occasion pour le chef de l'État de saluer l'engagement des militaires, mais aussi d **'annoncer qu'un monument à la mémoire des soldats décédés dans le cadre d'une opération extérieure sera érigé à Paris.**

La première pierre de ce monument **sera posée le 23 mars**, a précisé le président de la République. "J'ai voulu que le 23 mars, une cérémonie puisse marquer le lancement d'un projet de monument des opérations extérieures. **Il sera érigé à Paris en mémoire de nos 600 soldats, aviateurs et marins Morts pour la France en opération extérieure depuis 50 ans**", a déclaré le chef de l'Etat. Ce monument doit être érigé au Parc André Citroën, situé au Sud Ouest de la capitale.

La rédaction

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FFRANCE EN ALGERIE TUNISE ET MAROC

Hommage national du 5 décembre 2016 : « 1 000 drapeaux pour 100 000 morts »

Source : Cercle de Défense des Combattants d'A.F.N., 18 rue Vézelay 75 00 PARIS

La célébration du 5 décembre a pris la forme, ce lundi, sous l'Arc de Triomphe, d'un hommage national solennel et vibrant, concrétisé par la participation d'un millier de drapeaux associatifs.

Prolongeant les cérémonies organisées partout en France, le Cercle des Combattants d'AFN, accompagné par la Fédération nationale des ACPG-CATM et par l'Union Fédérale, a manifesté avec vigueur et dignité son attachement à la mémoire de ceux qui sont morts au cours de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc, entre 1952 et 1964.

Cet hommage, d'une ampleur inédite, s'adressait non seulement aux 25 000 soldats de l'armée française morts pour la France en AFN, dont 750 tués ou disparus après le « cessez-le-feu », mais également aux 75 000 harkis dont le président de la République a récemment reconnu le massacre, survenu après le 19 mars 1962.

Cet hommage s'adressait enfin aux huit porte-drapeaux anciens combattants de souche nord-africaine, ayant participé à la campagne d'Italie, à la Libération de la France, à l'occupation de l'Allemagne et à la campagne d'Indochine, qui ont été assassinés, entre 1957 et 1961, pour avoir revendiqué, en toute connaissance de cause, l'honneur de porter l'emblème de l'amicale des anciens combattants de Mostaganem.

Venus de toute la France et représentant la majorité des associations patriotiques, les 1000 drapeaux se sont inclinés devant la tombe du Soldat Inconnu pour manifester fièrement cet hommage dû à ceux qui sont morts pour la Patrie.

INFORMATION SOCIALE DE DERNIERE MINUTE

Fin de l'alignement des PMI-VG des sous-officiers des armées de terre, de l'air, de la gendarmerie et des services communs sur celles allouées aux officiers mariniers.

Depuis la parution du décret n°2010-473 du 10 mai 2010, les sous-officiers concernés pouvaient, en l'absence de mention (ou de mention incomplète) des voies et recours sur les décisions individuelles notifiées par l'administration concernant la pension militaire d'invalidité attribuée, obtenir par voie de recours contentieux l'alignement de cette pension sur celles allouées aux officiers mariniers.

Le Conseil d'Etat a jugé (décision n°387763 du 13 juillet 2016) que ces décisions ne peuvent faire l'objet d'un recours contentieux que dans un **délai estimé raisonnable d'un an après notification de la pension.**

Cette nouvelle norme a été appliquée dans un **arrêt du Conseil d'Etat daté du 8 février 2017** (n° 392060). Elle signifie la fin des procédures d'alignement des pensions obtenues antérieurement à la parution du décret de 2010.

Toutefois en cas de révision d'une pension obtenue (aggravation, nouvelle infirmité) la nouvelle pension sera liquidée sur la base des indices édictés dans le décret du 10 mai 2010 et sera donc identique pour tous les militaires non officiers des différentes armées.

Source : Fédération Nationale André Maginot.

« Une armée dirigée par des chefs compétents manifeste des qualités de courage, de patience, de dévouement, que ne possède jamais au même degré chacun des hommes qui la constituent. »

Gustave Lebon

LA RETRAITE DU COMBATTANT VA AUGMENTER DE 11% EN 2017

Les esprits taquins diront que nous sommes entrés en période électorale et que, comme chaque voix compte, il vaut mieux avoir les anciens combattants dans la poche, notamment en revalorisant la retraite annuelle du combattant.

D'un montant annuel de 674 euros actuellement, cette dernière est versée semestriellement en deux fois. Selon le projet de loi de finances pour 2017, il est prévu de le revaloriser à hauteur de de 11% en deux temps. Ainsi, cette retraite annuelle du combattant sera portée à 702 euros au 1er janvier prochain, puis à 750 euros d'ici la fin de l'année 2017.

Dans le même temps, l'allocation de reconnaissance versée aux Harkis sera également revalorisée de 100 euros et passera, selon les cas, à 2.422 euros ou à 3.515 euros par an.

Pour rappel, la retraite du combattant est un « avantage versé en témoignage de la reconnaissance nationale par le ministère en charge des anciens combattants, sous conditions. » Elle n'est donc pas assimilée à une retraite professionnelle. Incessible et insaisissable, elle n'est pas non plus imposable. Pour pouvoir y prétendre, il faut être titulaire de la carte du combattant. En règle générale, elle est versée à partir de l'âge de 65 ans (voire 60 ans dans certains cas particuliers).

Lors de l'audition de Jean-Marc Todeschini, le secrétaire d'État aux Anciens combattant, par la commission de la Défense, à l'Assemblée nationale, le député Philippe Vitel a fait remarquer, au sujet de cette retraite du combattant, que le gouvernement avait attendu « la dernière année » du quinquennat pour « mettre un petit bonus de quatre points ».

« En 2012, l'augmentation n'est intervenue qu'au 1er juillet! », lui a rétorqué M. Todeschini, qui défend un budget de 2,45 milliards d'euros, en baisse de 2,6% par rapport au précédent exercice. Cette diminution, régulière depuis quelques années, est due à des « raisons démographiques ».

Quoi qu'il en soit, on est loin de la polémique de l'automne 2013, quand le gouvernement avait décidé de réduire de 20 % la subvention de l'État accordées aux rentes mutualistes des anciens combattants pour trouver 10 millions d'économies en 2014 et 30 millions les années suivantes. Devant la bronca suscitée par une telle mesure, ce projet fut finalement annulé.

Texte de Laurent LAGNEAU, dans OPEX 360 en date du 6 janvier 2017.
(Illustration de la rédaction: croix du combattant)

NECROLOGIE (27 janvier 2017)

L'épouse du Colonel Jérôme Biancamaria, un camarade de très longue date est allée sur l'autre rive après une longue maladie.
La Fédération est peinée profondément. Elle veut partager l'indicible douleur ressentie par son camarade et tous ses êtres chers. Elle se trouve à ses côtés en ces moments pénibles à traverser.
La Fédération présente, au Colonel Jérome Biancamaria, avec une intense émotion, les condoléances les plus affectueuses et attristées, affectées aussi à tous les membres de la famille éprouvés par ce deuil.
Pour le Conseil d'Administration, le Président Jean Fabiani

NECROLOGIE (8 décembre 2017)

A l'adresse de l'ancien Secrétaire Général de la Fédération :

Jacques, laisse-moi pleurer.
Vient à mon esprit qu'il y a une cinquantaine d'années, je demandais à un camarade de l'amicale des Anciens Combattants, devenue plus tard Fédération, qui je devais voir à la trésorerie en vue de faire diligenter l'instruction de mon dossier; il me fut répondu : « Jacques Grosclaude », et c'est là que je te rencontrais pour la première fois. Depuis, au fil des années, des liens forts et fraternels s'étaient créés, et nous avons travaillé ensemble avec l'habit de service. Nous avons connu des moments de joie intense au sein d'une fraternité éternisée. Nous avons décuplé notre dévouement pour que la Fédération devienne un outil précieux à l'égard du monde combattant, et l'arbre de notre mission a porté de nombreux et beaux fruits. Jacques, je garde de toi, l'ami qui m'a efficacement aidé dans mes responsabilités de Président, cela je ne l'évacuerai jamais de mon cœur.
Ta maladie a pris le dessus et tu es allé sur l'autre rive pour connaître le repos éternel.
Jacques, laisse-moi pleurer.
Le Président Jean Fabiani.

UN PEU DE POESIE LEGIONNAIRE

"A mes hommes qui sont morts"

Extrait du célèbre poème, composé de 27 strophes, dédié à la mémoire du Légionnaire Thiebald Streibler qui donna sa vie pour sauver le Capitaine de Borelli, le 3 Mars 1885 pendant le siège de Tuyen-Quang (Tonkin). *(Sources : Livre d'or de la Légion étrangère, Charles Lavauzelle, édition 1976, et The French Indochina War, 1998, pour l'illustration qui représente un capitaine au garde à vous, en tenue de combat bariolée type Indochine)*

"Mes compagnons, c'est moi, mes bonnes gens de guerre,
C'est votre chef d'hier qui vient parler ici
De ce qu'on ne sait pas ou que l'on ne sait guère;
Mais morts, je vous salue, et je vous dis : Merci.

Jamais Garde de Roi, d'Empereur, d'Autocrate,
De Pape ou de Sultan, jamais nul régiment
Chamarré d'or, drapé d'azur ou d'écarlate,
N'alla d'un air plus mâle et plus superbement

J'étais si sur de vous ! Et puis, s'il faut tout dire,
Nous nous étions compris : aussi de temps en temps,
Quand je vous regardais vous aviez un sourire,
Et moi je souriais de vous sentir contents.

Vous aimiez, troupe rude et sans pédanterie,
Les hommes de plein air et non les professeurs;
Et l'on mettait, mon Dieu, de la coquetterie
A faire de son mieux, vous sachant connaisseurs.

D'ici je vous revois, rangés à fleur de terre
Dans la fosse hâtive ou je vous ai laissés,
Rigides, revêtus de vos habits de guerre
Et d'étranges linceuls faits de roseaux tressés.

Les survivants ont dit, - et j'ai servi de prêtre !-
L'adieu du camarade à votre corps meurtri;
Certain geste fut fait bien gauchement peut-être ,
Pourtant je ne crois pas que personne en ait ri !

Mais quelqu'un vous prenait dans sa gloire étoilée,
Et vous montrait d'en haut ceux qui priaient en bas,
Quand je disais pour tous d'une voix étranglée,
Le Pater et l'Ave que tous ne savaient pas !

Compagnons, j'ai voulu vous parler de ces choses,
Et dire en quatre mots pourquoi je vous aimais :
Lorsque l'oubli se creuse au long des tombes closes,
Je veillerai du moins et n'oublierai jamais.

Soldats qui reposez sous la terre lointaine,
Et dont le sang donné me laisse des remords,
Dites-vous simplement : " C'est notre Capitaine
Qui se souvient de nous, et qui compte ses morts....."

Capitaine Emmanuel de Borelli
(Vicomte, officier de Légion et poète, 1837 – 1906)

Bruce Lee : « **La simplicité est la clé de la réussite**. Si vous pouvez vous simplifier la vie, vos objectifs et vos tâches, vous serez plus productif et aurez plus de succès. C'est en prenant des habitudes simples, et en se concentrant sur un objectif à la fois qu'on obtient les résultats les plus rapides. Si vous essayez de courir après plusieurs lièvres à la fois, vous n'allez en attraper aucun. Choisissez l'objectif qui est le plus important pour vous et essayez de l'atteindre » A méditer…….